



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2023/2024

Le présent règlement énonce les conditions générales d'inscription aux cours ainsi que les obligations et responsabilités respectives des enfants, des parents et de Key English School (l'«Ecole»).

### **COURS COLLECTIFS**

Inscription : Toute inscription à un cours est valable pour une durée d'une année scolaire.

L'âge minimum requis pour l'inscription à des cours est de 3 ans révolus. L'enfant doit être propre.

Cours d'essai : Pour autant qu'une place soit libre, une leçon d'essai sera possible sur demande.

Les parents peuvent venir observer le déroulement d'un cours en faisant une demande préalable à l'enseignant.

### **Minimum d'élèves**

L'Ecole se réserve le droit :

- de ne pas ouvrir les cours qui réuniraient un nombre insuffisant d'inscriptions ;
- de fermer un cours, ce qui entraîne le remboursement intégral de l'écolage restant dû. Aucune indemnité pour dommage ni aucun intérêt n'est exigible en cas d'annulation ou de fermeture de cours ;
- de prendre toute mesure jugée opportune pour assurer la bonne marche des cours.

### **Examens**

Les examens « Young Learners English » de Cambridge University seront proposés aux élèves de 9 à 12 ans qui le souhaitent. Le prix de l'examen n'est pas inclus dans l'écolage. Ces examens ne sont pas obligatoires.

### **Annulation**

Dès réception de votre inscription vous avez 10 jours pour l'annuler (par écrit uniquement).

### **Paiement**

~~L'inscription à nos cours se faisant à l'année~~, les montants sont dus en totalité et ne sont pas remboursables, sauf dans des circonstances exceptionnelles (déménagement, maladie longue durée, COVID 19) avec présentation de justificatifs.

Tout trimestre commencé est dû. Il y a une facturation par trimestre. La facture est envoyée avant le début du trimestre suivant et est payable avant le début de celui-ci.

## **COVID 19**

Si nos professeurs n'ont pas le droit de donner les cours en présentiel, vous auriez le choix suivant :

- Payer uniquement le trimestre en cours.
- Continuer les cours par zoom à un prix inférieur.

Nous adapterons le prix du trimestre suivant selon la date de reprise.

Prise en charge des élèves

L'école est responsable des élèves à partir du moment où ceux-ci sont accueillis par l'enseignant.

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'enseignant avant de laisser leurs enfants.

## **Discipline**

Tout élève qui perturbe le bon fonctionnement des cours peut être exclu de l'Ecole, avec motivation donnée aux parents, sans prétention de remboursement.

## **Informations pratiques**

L'Ecole n'est pas responsable de dégâts matériels causés par un élève.

## **Assurance civile et Accident.**

En cas d'accident, de vol ou dommages aux biens pouvant survenir dans ses locaux et dans tout espace mis à la disposition de l'institution, l'Ecole ne peut être tenue pour responsable.

Les locaux loués, les préaux et les parkings mis à la disposition des enfants ainsi que des parents, doivent être respectés comme propriétés privées. En dehors de la leçon, avant et après chaque cours, les parents sont tenus de surveiller leurs enfants.

En acceptant les termes et conditions tout participant déclare être assuré pour les activités sportives et loisirs.

Par sa signature sur le bulletin d'inscription ou par la soumission d'inscription online, le parent responsable déclare avoir pris connaissance du présent contrat et s'engage à le respecter.

## **COURS PRIVÉS**

Pour les conditions générales des cours privés, merci de vous référer à celles-ci.

## **CAMPS**

### **Inscription**

L'Ecole se réserve le droit :

- de ne pas ouvrir les camps qui réuniraient un nombre insuffisant de participants
- de prendre toute mesure jugée opportune pour assurer la bonne marche des camps.

Pour toute inscription à moins de 2 semaines du début du camp, la facture est payable à réception.

## **Annulation**

- Pour toute annulation **deux semaines avant** le début du camp **50%** de la facture est due
- Pour toute annulation **une semaine** avant le début du camp **la totalité** de la facture est due.

## **Organisations**

Key English School vous donnera des nouvelles une semaine (au plus tard) avant le début des camps.

## **Prise en charge des élèves**

L'école est responsable des élèves à partir du moment où ceux-ci sont accueillis par l'enseignant.

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'enseignant avant de laisser leurs enfants.

## **Discipline**

Tout élève qui perturbe le bon fonctionnement du camp peut être exclu de l'Ecole, avec motivation donnée aux parents, sans prétention de remboursement.

## **Informations pratiques**

Les locaux loués, les préaux et les parkings mis à la disposition des enfants ainsi que des parents, doivent être respectés comme propriétés privées. En dehors des horaires du camp, les parents sont tenus de surveiller leurs enfants.

L'Ecole n'est pas responsable de dégâts matériels causés par un élève.

## **Civile et Accident.**

En cas d'accident, de vol ou dommages aux biens pouvant survenir dans ses locaux et dans tout espace mis à la disposition de l'institution, l'Ecole ne peut être tenue pour responsable.

Par sa signature sur le bulletin d'inscription ou par la soumission d'inscription online, le parent responsable déclare avoir pris connaissance du présent contrat et s'engage à le respecter.

**Key English School | 72, rue de Lausanne | 1202 Genève | T: +41 22 552 90 90 | [info@key-english-school.ch](mailto:info@key-english-school.ch)**

**Membre d'ASC Education Group | [www.asc-ih.ch](http://www.asc-ih.ch)**

**Anglais + Fun = Key English School**